

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



23130967

Déposé / Reçu le

05 OCT. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise **0407 687 238**

Nom

(en entier)

(en abrégé)

AUDI BRUSSELS S.A./N.V.

Forme légale

Société Anonyme

Adresse complète du siège

201 Boulevard de la deuxième Armée Britannique, 1190 Forest

Objet de l'acte : Démissions/Nominations

L'assemblée générale nomme la SRL EY Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren BV", établie à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem (Bruxelles), en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans. La société désigne la SRL EY Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren BV, représentée par Eric Van Hoof, commissaire aux comptes, pour la représenter et lui confier l'exécution de ce mandat au nom et pour le compte de la SRL.

Monsieur Oliver Stein met fin à son mandat de membre du Conseil de Direction d'AUDI BRUSSELS S.A./N.V. avec effet au 30.09.2023. Le conseil de surveillance en prend acte.

Le Conseil de surveillance procède à la nomination de Monsieur Klaus Michael Gick en tant que Membre du Conseil de Direction, à dater du 01.10.2023. Pour l'exécution de son mandat de Membre du Conseil de Direction, Monsieur Klaus Michael Gick, fait élection de domicile à l'adresse du siège social d'AUDI BRUSSELS S.A./N.V. B-1190 Bruxelles (Forest), Boulevard de la Deuxième Armée Britannique, 201.

Le conseil de surveillance mandate le service juridique d'AUDI BRUSSELS S.A./N.V. (B/F-R, Annick Hernot et Annelies Van Der Veken) pour effectuer les formalités nécessaires des différentes publications officielles.

Annelies Van Der Veken

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)